



Municipalité de
Saint-Aimé

Plan d'urbanisme
Règlement no. 392-2023

Annexe B

Milieux humides et couvert forestier

Légende :

-  Boisés
-  Cadastre
-  Limite municipale
-  Milieux humides

Authentifié ce jour

Denis Benoît, Maire

Karine Lussier, Directrice générale

Sceau :

Échelle: 1:41 000 

Sources des données géomatiques :

© MRC de Pierre-De Saurel
© Gouvernement du Québec



Réalisée par :

Mathieu B. Descheneaux,
Urbaniste

GESTIM

Date : 19-01-2023